



Challenge Patrick Vigne Autorisation parentale pour les plus de 15 ans

Je soussigné :

N° de tel :

Responsable légal de :

né(e) le

Autorise mon enfant mineur à participer en rafting au challenge Patrick vigne le 10 juin 2023 et certifie qu'il/elle est capable de nager 25 m et de s'immerger dans l'eau.

Fait à

le / /2026

signature du responsable légal

Pour tout inscrit mineur: imprimez, faites remplir et signer cette autorisation par un responsable légal puis amenez-la avec vous le jour du challenge.

Cette autorisation est indispensable pour votre participation !